

DIAPO 1 + 2

Nous venons de clore un exercice particulier puisque il a couru sur une durée de 16 mois, rappelons qu'il a été décidé lors de la dernière Assemblée Générale en novembre 2010 de modifier la date de clôture de l'exercice comptable afin de faire correspondre notre calendrier budgétaire avec celui de nos partenaires financiers. Cet exercice particulier est **excédentaire de 23 786 euros**, ce qui nous permettra, si vous affectez le résultat aux réserves, de retrouver un niveau de réserves associatives positives. Pour rappel, nos réserves sont aujourd'hui en **déficit de 15 818 euros**.

DIAPO 3

La durée de l'exercice n'est pas le seul fait marquant puisque l'association a pris des mesures, qui pour certaines, étaient inédites dans l'histoire du Jardin Moderne. Il s'agit bien entendu des **2 licenciements économiques** intervenus en janvier 2011. Ces 2 suppressions de poste ont permis une économie d'environ 37 000 euros.

Par ailleurs, le départ de la cuisinière et d'un animateur répétition à l'été 2010 ont permis à l'association de recruter sur ces 2 postes dans le cadre du **dispositif CUI CAE**. Cela représente une augmentation des aides à l'emploi de 28 643 euros (sur 16 mois). Il faut rappeler que ces postes n'étaient pas aidés auparavant.

Enfin, pour compléter ces dispositions l'association **a augmenté ses tarifs d'environ 10%** afin que les ressources propres (provenant dans une large mesure des adhérents) contribuent à l'effort de stabilisation du budget.

L'exercice a aussi été marqué par une prise en compte partielle de nos difficultés par les partenaires puisque suite aux demandes d'augmentations de subventions à hauteur de 34 000 euros ont été attribués **24 250 euros** répartis entre la Ville de Rennes (16 250 euros) et le Conseil Régional (8 000 euros). Qu'ils en soient ici remerciés puisque sans ces aides, notre exercice serait à nouveau légèrement déficitaire.

A notre grande satisfaction, les subventions pour projets augmentent significativement avec une subvention du Conseil général pour l'accompagnement des Bénéficiaires du RSA (6 250 euros) et une subvention du Conseil Régional pour la prise en charge des coûts pédagogiques de nos formations pour les demandeurs d'emploi (11 130 euros).

DIAPO 4

Plus globalement sur l'analyse des charges, j'attire votre attention sur les pourcentages plutôt que les masses en euros. Ils permettent une comparaison plus lisible des principales évolutions budgétaires. A noter :

- la continuité de la baisse du poids de la masse salariale sur le budget global (-4,5 % en 3 ans, passage de 13,75 ETP à 12 ETP aujourd'hui)
- Une montée en charges de fonctionnement d'environ 7 000 euros qui correspond notamment au ménage et à la distribution des programmes partiellement externalisés. Les autres augmentations correspondent à l'embauche des techniciens intermittents du spectacle et au loyer que nous reversons à la Ville de Rennes pour le Cluster associatif à Villejean (+ 22 000 euros).

Enfin, **le Jardin Moderne a investi** dans le changement du système son de la salle de concert en février dernier pour un montant total de 28 128 euros TTC. Cet achat a été financé par la Ville de Rennes (13 060 euros), le Conseil Régional (4913 euros), le Conseil Général (4353 euros) et le CNV (5000 euros). Soit un coût résiduel de 802 euros à la charge du Jardin Moderne.

DIAPO 5

Quant aux produits, un des objectifs symboliques était que les recettes d'activités dépassent les recettes bar restauration. Au 31 décembre 2011, c'est 190 900 euros pour l'activité et 167 334 euros pour le bar restaurant, l'exercice sur 16 mois a facilité ce phénomène, ainsi que l'augmentation des recettes du secteur formation professionnelle.

De manière globale, l'autofinancement et les subventions de fonctionnement laissent la place aux aides à l'emploi (5,44% du budget N-1 pour 7,44% du budget clôturé au 31 décembre 2011).

DIAPO 6

Vous trouverez sur la diapo suivante le budget prévisionnel 2012.

Ce budget intègre quelques augmentations de charges de fonctionnement principalement centré sur les achats de fournitures pour les locaux de répétition, studio d'enregistrement, salle de concert et secteur formation (+ 2 000 euros). Trois augmentations significatives sont incluses dans ce budget (+ 2000 euros pour le budget dédié à la production d'événement, + 1000 euros pour les sessions d'information du centre ressource et + 4 500 euros pour la distribution des supports de communication).

Au niveau des recettes, ce budget est prudent. Nous y intégrons une reconduite des subventions 2011 pour l'ensemble de partenaires et la fin des aides sur salaires pour les 2 postes CUI CAE (le premier en avril et le second en Août). Les recettes d'activités sont estimées au niveau de N-2 et les recettes bar diminuées de 10 000 euros par rapport à N-2.

En conclusion, le budget prévisionnel 2012 trouve l'équilibre grâce aux subventions pour projet (acquises à 90% à ce jour). Cela démontre la **fragilité structurelle** dans laquelle se trouve le Jardin Moderne toujours aujourd'hui.

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes

Annaïk CELTON

Commissaire aux Comptes

Association Le Jardin Moderne

(Association Loi 1901)

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2011

(Exercice de 16 mois)

Association le Jardin Moderne
11 rue du Manoir de Servigné
35 200 Rennes

Société par Actions simplifiée au capital de 54.000 €
RCS Saint-Brieuc 485112064 Siret 48511206400038 Tva intracommunautaire FR 02485112064

Saint-Brieuc : Centre d'affaires
1 rue des mimosas – 22191 PLERIN cedex

Téléphone : 02 30 96 11 02 - Fax 02 30 96 11 04

Rennes : Centre d'affaires Ile de France
4 avenue Charles Tillon - 35000 RENNES

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes

Annaïk CELTON

Commissaire aux Comptes

Association Le Jardin Moderne

(Association Loi 1901)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

(Exercice de 16 mois)

Association le Jardin Moderne
11 rue du Manoir de Servigné
35 200 Rennes

Société par Actions simplifiée au capital de 54.000 €
RCS Saint-Brieuc 485112064 Siret 48511206400038 Tva intracommunautaire FR 02485112064

Association Le Jardin Moderne

11 rue du Manoir de Servigné – 35200 Rennes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011 (exercice de 16 mois)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Le Jardin Moderne tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L-823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration.

Rennes, le 28 mars 2012



Annick Celton
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 16			Exercice N-1 31/08/2010 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	4 381	4 218	164	399	235	58.89
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	134 886	100 589	34 298	15 847	18 451	116.43
	Autres immobilisations corporelles	54 352	49 278	5 075	7 866	2 791	35.48
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	16		16	16			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	261		261	261			
	TOTAL I	193 897	154 084	39 814	24 389	15 425	63.25
	Comptes de liaison TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	137		137	144	6	4.38
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	611		611	1 312	701	53.44
	Avances et acomptes versés sur commandes	10 507		10 507		10 507	
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	29 053	1 633	27 420	5 563	21 857	392.89
	Autres créances	52 295		52 295	124 394	72 100	57.96
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	40 422		40 422	7 756	32 666	421.20	
Charges constatées d'avance (3)	6 973		6 973	9 434	2 461	26.09	
	TOTAL III	139 998	1 633	138 365	148 603	10 238	6.89
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	333 896	155 717	178 179	172 992	5 187	3.00

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

VISA POUR IDENTIFICATION

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2011	16	31/08/2010	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	15 818		17 140		32 958	192.29
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	23 786		32 958		56 744	172.17
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	27 118		22 765		4 352	19.12	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	35 086		6 947		28 138	405.02
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	21 751				21 751	
	TOTAL III	21 751				21 751	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers	1 375				1 375	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 011		15 726		25 285	160.78
	Dettes fiscales et sociales	61 389		44 930		16 459	36.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	7 872		2 366		5 506	232.67	
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	9 695		103 022		93 327	90.59
	TOTAL IV	121 342		166 045		44 702	26.92
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	178 179		172 992		5 187	3.00

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

111 647 63 022

ACCOUNT REVISION

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2011	16	31/08/2010	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	167 334		138 423	28.912 20.89
Production vendue de Biens et Services	190 900		115 479	75 422 65.31
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	358 235		253 901	104 333 41.09
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	459 971		301 154	158 817 52.74
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	73 324		33 798	39 526 116.95
Collectes				
Cotisations	17 391		8 782	8 609 98.03
Autres produits	9		6	3 59.55
TOTAL I	908 930		597 641	311 289 52.09
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises	56 069		43 593	12 476 28.62
Variation de stock (marchandises)	526		1 312	786 59.89
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 799		1 509	1 290 85.44
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	137		144	6 4.38
Autres achats et charges externes	222 100		136 024	86 077 63.28
Impôts, taxes et versements assimilés	23 603		22 466	1 137 5.06
Salaires et traitements	401 102		305 852	95 250 31.14
Charges sociales	143 734		109 238	34 496 31.58
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	17 538		11 281	6 257 55.46
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 633		1 297	336 25.93
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	4 510		6 002	1 492 24.86
TOTAL II	872 425		635 806	236 620 37.22
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	36 505		38 164	74 669 195.65
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

AC2C
Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2011 16	31/08/2010 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	272	395	123	31.18
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	272	395	123	31.18
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	441		441	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	441		441	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	168	395	564	142.58
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	36 336	37 769	74 105	196.21
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	552		552	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 649	5 025	3 624	72.12
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	9 201	5 025	4 176	83.10
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		118	118	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII		118	118	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 201	4 907	4 294	87.51
Impôts sur les bénéfices (IX)		96	96	100.00
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	918 403	603 062	315 341	52.29
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	872 866	636 020	236 846	37.24
SOLDE INTERMEDIAIRE	45 537	32 958	78 495	238.17
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	21 751		21 751	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	23 786	32 958	56 744	172.17

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

ACCOUNT REVISION

ANNEXE

Exercice du 01/09/2010 au 31/12/2011

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Après un changement de date de clôture comptable décidé lors de l'assemblée générale du 30 novembre 2010; l'exercice clos le 31 décembre 2011 comporte 16 mois.

Il se solde par un bénéfice comptable de 23 786 €, consécutif, principalement, à l'effort de restructuration engagé à la fin de l'année 2010.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons pas relevé de fait postérieur au 31 décembre 2011, susceptible de modifier les comptes.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles suivants du Plan Comptable Général 2005 et le règlement 99-1 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations modifié par le règlement n° 2004-12 du 23 novembre 2004 du CRC.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable 2005 applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/09/2010 au 31/12/2011

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 381		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	110 964		32 963
Installations générales agencements aménagements divers	19 115		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 923		
TOTAL	170 001		32 963
Autres participations	16		
Prêts, autres immobilisations financières	261		
TOTAL	277		
TOTAL GENERAL	174 660		32 963

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 381	4 381
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 040	134 886	134 886
Installations générales agencements aménagements divers		1 548	17 566	17 566
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 137	36 786	36 786
TOTAL		13 725	189 239	189 239
Autres participations			16	16
Prêts, autres immobilisations financières			261	261
TOTAL			277	277
TOTAL GENERAL		13 725	193 897	193 897

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 983	235		4 218
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	95 116	14 512	9 040	100 589
Installations générales agencements aménagements divers	15 466	1 456	1 548	15 374
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 706	1 334	3 137	33 904
TOTAL	146 288	17 303	13 725	149 866
TOTAL GENERAL	150 271	17 538	13 725	154 084

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	235				
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 512				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 456				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 334				
TOTAL	17 303				
TOTAL GENERAL	17 538				

AC2C
Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/09/2010 au 31/12/2011

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	17 140		32 958	0	15 818
RESULTAT DE L'EXERCICE	32 958	32 958	23 786	0	23 786
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	22 765		13 060	8 708	27 118
Provisions réglementées					
TOTAL I	6 947	32 958	3 888	8 708	35 086

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 297	1 633	1 297		1 633
TOTAL	1 297	1 633	1 297		1 633
TOTAL GENERAL	1 297	1 633	1 297		1 633
Dont dotations et reprises d'exploitation		23 384	1 297		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	261	0	261
Autres créances clients	29 053	29 053	
Taxe sur la valeur ajoutée	879	879	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	5	5	
Débiteurs divers	51 411	51 411	
Charges constatées d'avance	6 973	6 973	
TOTAL	88 582	88 321	261

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/09/2010 au 31/12/2011

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	1 375	1 375		
Fournisseurs et comptes rattachés	41 011	41 011		
Personnel et comptes rattachés	25 832	25 832		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 929	29 929		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 868	1 868		
Autres impôts taxes et assimilés	3 760	3 760		
Autres dettes	7 872	7 872		
Produits constatés d'avance	9 695	9 695		
TOTAL	121 342	121 342		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 375			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
FONDS ATE REGION BRET	28 081			16 951	16 951
FONDS PROJET MUSIQUE VDR	1 440			800	800
FONDS JARDIN NUMERIQUE				8 000	8 000
TOTAL	29 521			25 751	25 751

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/09/2010 au 31/12/2011

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	51 353
Total	51 353

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 629
Dettes fiscales et sociales	37 111
Autres dettes	7 872
Total	46 613

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 973
Total	6 973
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	9 695
Total	9 695

AC2C
Auditor et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/09/2010 au 31/12/2011

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	32 021
Total	32 021

En application de la loi sur le volontariat associatif, les 3 plus hautes rémunérations des cadres dirigeants s'élèvent à 32 021 €.

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat au service de l'association représente un volume de 1 400 heures valorisé sur la base du SMIC horaire (hors charges sociales) soit 12 866 € au 31 décembre 2011. La valorisation du bénévolat est sans impact sur le résultat de l'association.

L'association bénéficie de la jouissance des locaux de la part de la ville de Rennes, cet avantage est évalué à 126 408 € pour l'exercice clos au 31.12.2011. La valorisation de cette contribution est sans impact sur le résultat.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	5 048
30 à 39 ans	21 à 30 ans	13 333
moins de 30 ans	plus de 30 ans	1 843
Engagement total		20 224

AC2C
Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/09/2010 au 31/12/2011

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans compte tenu d'un âge légal fixé à 65 ans.
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'actualisation de la dette actuarielle 4,60 %

Les indemnités de fin de carrières versées aux salariés dans le cadre d'un départ volontaire sont soumises aux charges sociales patronales. Les taux retenus pour cette évaluation sont les suivants :

Cadre : 44%

Employé : 43 %

Départ à l'initiative du salarié.

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Renn.

VISA POUR IDENTIFICATION

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes

Annaïk CELTON

Commissaire aux Comptes

Association Le Jardin Moderne

(Association Loi 1901)

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2011

(Exercice de 16 mois)

Association le Jardin Moderne
11 rue du Manoir de Servigné
35 200 Rennes

Société par Actions simplifiée au capital de 54.000 €
RCS Saint-Brieuc 485112064 Siret 48511206400038 Tva intracommunautaire FR 02485112064

Saint-Brieuc : Centre d'affaires
1 rue des mimosas - 22191 PLERIN cedex

Téléphone : 02 30 96 11 02 - Fax 02 30 96 11 04

Rennes : Centre d'affaires Ile de France
4 avenue Charles Tillon - 35000 RENNES

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes

Association Le Jardin Moderne

11 rue du Manoir de Servigné – 35200 Rennes

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

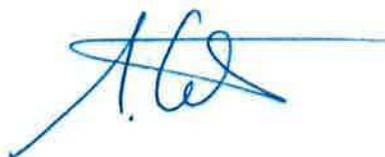
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Rennes, le 28 mars 2012



Annaïk Celton
Associée